Cependant, je pense que le député devra reconnaître que les gens qui ont les moyens de payer devraient faire leur part, afin que nous puissions utiliser le peu d'argent à notre disposition pour subventionner ceux qui ont besoin d'aide. J'aurais cru qu'il souscrirait à cette initiative du gouvernement.

## LA POSITION DU MINISTRE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai écrit au ministre il y a quelques semaines et j'attends encore une réponse à ce sujet. Cependant, j'ai en main une lettre qu'il a envoyée au candidat progressiste conservateur local dans Beaches-Woodbine, lettre dans laquelle le ministre dit exactement le contraire de ce qu'il vient tout juste d'affirmer à la Chambre. Il sait pertinemment que la Société canadienne d'hypothèques et de logement n'a pas à se justifier devant la Régie des loyers de l'Ontario.

Le ministre invite-t-il maintenant les fonctionnaires, les retraités et tous les autres Canadiens qui ont perdu de l'argent à cause du programme des 6 et 5 p. 100 à s'en prendre à lui, afin de recouvrer leurs pertes?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, le député a posé tout à l'heure à la Chambre une question au sujet du collectif d'habitations de Main Square et j'y ai répondu. Il a demandé que cette question fasse l'objet d'un débat d'ajournement et j'espère que cela pourra se faire. Je répète que la Société canadienne d'hypothèques et de logement procède à des augmentations de loyer qui pourraient être facilement justifiées si elles devaient l'être devant la Régie des loyers de l'Ontario. C'est ce que j'ai dit dans ma première réponse et c'est là la voie que suivra la Société canadienne d'hypothèques et de logement; je crois que le député devrait lui en savoir gré car, comme il le sait, la loi ne la force en rien à justifier quoi que ce soit devant la Régie.

M. Young: Pourquoi ne le faites-vous pas?

M. McKnight: Pour justifier les augmentations, nous nous basons sur les mêmes critères que la Régie des loyers de l'Ontario.

[Français]

## LE TRANSPORT

LA CONSTRUCTION DE L'ATELIER D'ENTRETIEN DE LA VIA RAIL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre des Transports s'il s'est rendu compte que depuis septembre dernier quelques milliers d'emplois liés directement ou indirectement au domaine des transports ont été perdus dans la région de Montréal? Et puisque le ministre doit prononcer bientôt un discours à Montréal, dans les prochains jours me dit-on, est-ce qu'il en profitera pour donner le feu vert à la construction de l'atelier d'entretien de VIA Rail qui pourrait créer des emplois tant désirés dans la région de Montréal?

**Questions** orales

L'hon. Benoît Bouchard (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, j'aimerais dire à l'honorable député de Papineau que nous sommes au courant de la situation économique de la ville de Montréal. Maintenant, j'aimerais corriger une impression que l'honorable député tente de donner à la Chambre en prétextant que le centre d'entretien dont la décision sera prise ultérieurement, dépendant, et nous l'avons toujours dit, des disponibilités financières, représentait obligatoirement un centre de création d'emplois. Je tiens à lui rappeler que l'entretien étant assuré actuellement par le Canadien National, tout le transfert de l'entretien du CN vers un centre hypothétique d'entretien représenterait de nombreuses pertes d'emplois. Donc, on parle beaucoup plus dans ce cas-là de transfert d'emplois que de création d'emplois. Alors dans ce cadre-là je pense que nous évaluons les possibilités. Maintenant, je répondrai à une autre question.

LA FRAGILITÉ DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT À MONTRÉAL— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. André Ouellet (Papineau): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

J'aimerais demander au ministre s'il est au courant du fait qu'un rapport de l'Office de l'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal révèle que l'industrie du transport à Montréal donne des signes de grande fragilité, et quelles que soient les explications que le ministre veut bien nous donner, j'aimerais savoir ce que ce gouvernement entend faire précisément pour créer de l'emploi dans le domaine du transport à Montréal.

L'hon. Benoît Bouchard (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, je trouve merveilleux la façon avec laquelle le député oublie qu'il a été au pouvoir pendant 20 ans avant le 4 septembre.

La situation que vit Montréal actuellement n'est pas née le 4 septembre. Vous avez eu de multiples occasions pour empêcher ce qui se passe, vous n'avez rien fait, absolument rien fait. Monsieur le Président, c'est la réalité que l'on décrit à Montréal. Cela s'est passé sous le régime libéral. Au lieu de créer une dette de 35 milliards de dollars, vous auriez dû vous occuper des affaires du Québec.

• (1500)

[Traduction]

## **L'IMMIGRATION**

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'EXAMEN

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous avons entendu parler de directives. Il y en a également dans le domaine de l'immigration. Il semble que dans ce domaine, les guides de jungle sont souvent plus dangereux que les prédateurs. En effet, nous apprenons que le président du comité d'examen du ministre concernant les immigrants illégaux à long terme est à la fois guide et prédateur.